

Appel de Helsinki 2005

Cher Membre du Parlement Européen,

Nous, médecins et chercheurs soussignés sous sentons fortement concernés par la non application suffisante du Principe de Précaution en matière de champs électromagnétiques et spécialement dans les bandes des fréquences radio et des micro-ondes.

De nouvelles applications des technologies sans fil sont introduites continuellement, sans tenir compte du fait qu'il existe une quantité de rapports scientifiques qualifiés évoquant des risques possibles pour la santé. Selon plusieurs études, tant sur cellules que sur animaux, les téléphones mobiles ainsi que d'autres radiations de radio-fréquences peuvent induire diverses perturbations telles l'augmentation de la perméabilité de la barrière sang/cerveau. Des troubles des EEG (électroencéphalogrammes), des fonctions cognitives ainsi que de la production des protéines cellulaires ont été décrits. Les dernières études épidémiologiques publiées par Stephan Lönn, avec le professeur suédois bien connu Anders Ahlbom comme co-auteur suggèrent que le risque de neurinome auditif (une tumeur nerveuse de l'oreille) peut augmenter de plus de trois fois après 10 ans d'utilisation du téléphone mobile.

Malheureusement, les conséquences de ces troubles pour la santé sont une question ouverte. C'est une matière très préoccupante.

Les normes actuelles de sécurité éditées par l'ICNIRP (Commission Internationale de Protection contre les Radiations Non Ionisantes) ne tiennent pas compte des effets biologiques causés par les radiations non ionisantes, excepté ceux induits par des effets thermiques. A la lumière des informations scientifiques récentes, les normes recommandées par l'ICNIRP sont devenues obsolètes et devraient être rejetées. Spécialement les enfants et d'autres personnes à risques devraient être pris en compte lors d'une réévaluation des limites. Ceci a également été suggéré par l'appel de Freiburg de 2002, lequel a été signé par plus de 3000 collègues européens.

Nous faisons appel à vous comme Membre du Parlement Européen afin que vous agissiez promptement en vue de l'adoption de nouvelles normes de sécurité parmi l'Union Européenne.

Une autre question importante concerne l'étude REFLEX (Evaluation des risques potentiels liés à l'exposition aux champs électromagnétiques à faible énergie en utilisant des méthodes sensibles in-vitro), laquelle a été menée par 12 équipes de recherche d'universités européennes et d'autres organisations. Par exemple, l'étude REFLEX a montré des preuves d'effets génotoxiques des radiations de téléphones mobiles. L'Union Européenne a financé partiellement REFLEX. L'étude REFLEX n'a pas été publiée dans des revues scientifiques, ni n'a vu son financement renouvelé. Il est absolument nécessaire que le projet REFLEX soit poursuivi. Cependant, le projet devrait être davantage ciblé sur les effets non thermiques et devrait être mené par les chercheurs qui ont déjà travaillé dans le domaine des effets biologiques non thermiques.

La Communauté Européenne devrait prendre des mesures rapides pour résoudre le refinancement du projet REFLEX.

<http://www.verum-foundation.de/> > EU PROJEKTE > REFLEX > DOWNLOAD

<http://www.umweltinstitut.org/frames/all/m401.htm>

http://www.itis.ethz.ch/downloads/REFLEX_Final%20Report_171104.pdf

Nom	Profession	Organisation